



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 10 mars 2022

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Travaux de réparation urgente d'un tronçon du chauffage à distance (CAD) du site de la Promenade

Le site de la Promenade est desservi par un chauffage à distance local propriété de la Commune, dont la chaufferie de deux chaudières à gaz est située au Centre sportif. Les conduites qui distribuent la chaleur ont plus de 40 ans et desservent les bâtiments suivants :

- le Centre sportif lui-même ;
- la Nouvelle Promenade ;
- l'Ancienne Promenade ;
- la Détente ;
- la Halle des Fêtes ;
- les vestiaires du stade ;
- l'abri PC de Pré du Château.

Jusqu'à ce jour, le Service Bâtiments a appliqué une stratégie de maintenir en l'état le plus longtemps possible le CAD local et la chaufferie, dans l'attente de l'arrivée du CAD communal qui allait révolutionner le système de production et de distribution de chaleur du site. Depuis peu, le projet du CAD communal est en cours de planification et permet de définir des mesures d'assainissement compatibles et coordonnées sur le site de la Promenade, notamment pour ce qui sera toujours nécessaire dans le futur.

L'état de la conduite qui alimente l'Ancienne Promenade est à ce jour jugé très préoccupant malgré deux réparations qui n'ont résolu que très provisoirement la situation. Des pertes de pression sont toujours constatées et indiquent de nouvelles fuites d'eau et par conséquent d'énergie. Afin de ne pas aggraver les pertes énergétiques, le tronçon défectueux a été fermé et une chaudière mobile a été mise en place pour chauffer l'Ancienne Promenade, seul bâtiment touché par ces fuites. La chaufferie mobile a un coût quotidien de Fr. 110.—, soit une location mensuelle de Fr. 3'300.— à laquelle s'ajoutent les frais de combustible mazout.

La Municipalité a approuvé le 2 mars 2022, les travaux du remplacement en urgence de tout le tronçon afin de rétablir la distribution de chaleur par le CAD local pour le bâtiment de l'Ancienne Promenade. Cette mesure permettra le rétablissement du CAD d'ici le 31 mars 2022 et d'exclure les coûts d'exploitation supplémentaires de la chaufferie mobile. Le coût complet de cette réparation selon devis est de Fr. 83'000.— TTC.

Par mesure exceptionnelle et urgente, cette dépense sera imputée sur le préavis n° 5/2018 pour la 3^e étape des travaux de rénovation du Centre sportif de la Promenade dont le cahier des charges prévoyait des travaux liés au chauffage mais nettement moindre. Ce préavis dispose d'un solde de divers et imprévus largement suffisant pour absorber cette dépense.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

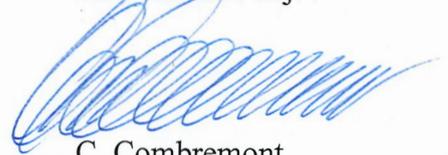
Le Syndic :



E. Küng



La Secrétaire adj. :



C. Combremont